'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 30 JUIN.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A *L'ABEILLE*

Passe Sud-Ouest, 29 juin, 9 h. A. M.

Le steamer *Evening Star*, capitaine Winpenny, parti de New York le 21, a passé la barre à 3 heures du matin.

Voici la liste des passagers:

N B Bowes, A E Monbiimer, A B Shear, A Coffin, sa femme et un enfant, J Rouset sa femme, Mme C Thompson, N O Stethens, A Bellock, H J Robert, E Bargnet, J M Morgan, M Aramat, Henry Tucker, W C Hollowquest, Wm Knox, A Lazene, C C Caste, J E Cook, et 11 à l'entrepont.

Avis aux planteurs.—Une annonce de M. Thomas Conway, aide-commissaire du bureau des réfugiés, prévient les planteurs que tous ceux qui louent des nègres doivent payer avant le 1er juillet à son bureau une taxe de $2 00 par an sur chaque nègre de 18 à 50 ans. Chaque nègre employé ou non sur une plantation doit payer une taxe de une piastre.

Prestation de serment—Un ordre du maire prévient toutes les personnes qui ne sont pas exceptées de l'amnistie qu'on les admettra à prêter serment à la mairie sans aucun frais.

Indiscipline des soldats licenciés.

Nous lisons dans une correspondance de Washington du 20 juin:

Si les ... à Washington et des environs auront été prévenus du prix qu'ils devaient payer pour voir les revues de troupes de Meade et de Sherman, ils auraient certainement protesté contre la présence des vétérans. Depuis l'arrivée du premier régiment de l'armée de Meade sur les hauteurs d'Arlington jusqu'à présent, nous avons été complètement à la merci de la soldatesque. Rien n'a été en sûreté, ni la propriété ni la vie, et quelque chose comme un sentiment de terreur a prévalu ici bien chez les citoyens que les affaires en ont été surpendues, les magasins fermés et toutes les relations sociales interrompues. On aimait mieux s'enfermer chez soi que de s'exposer aux attaques et aux insultes des soldats ivres.

Les troupes qui partent d'ici vont à la gare du chemin de fer à l'intersection de l'Avenue Maryland et de la Septième rue, où ils prennent les wagons. Pendant toute la semaine, cette localité a été un théâtre de désordres, de pillage, de rixe et de meurtre, et on n'a pu mettre un terme à ces désordres qu'au moyen de forces considérables du corps de réserve des vétérans envoyées sur les lieux.

Chaque corps de troupes, obligé d'attendre quelques heures le départ du train qui doit les emmener, fait du tapage, bat les nègres et pille les magasins aussi longtemps qu'il y a des nègres à battre et des magasins à piller. Plusieurs personnes ont perdu la vie dans ces bagarres, et beaucoup de petits traficants y ont perdu ce qu'ils avaient, toutes pertes qui s'élèvent réunies à des milliers de piastres. On ne voit que très peu de magasins ouverts dans ce voisinage.

Les vols de chevaux et de bestiaux, au détriment des citoyens et du gouvernement, ont augmenté de 50 pour 100 depuis que les deux armées se sont abattues sur nous. Les *Bummers* de Sherman sont certainement ici. On s'en aperçoit aux annonces de choses perdues et de récompenses publiées dans les colonnes de la presse locale.

MORT DU GENERAL MEXICAIN DOBLADO.

Le major général Manuel Doblado, de l'armée mexicaine, ci-devant ministre des affaires étrangères de la république sous Juarez, et autrefois gouverneur de Guanajuato, est mort chez lui à New York le 19 du courant.

On se rappelle que Doblado avait répondu à une invitation du général Bazaine de se réunir à l'Empire, par une demande d'entrevue qui lui fut refusée. C'est après ce refus que le général Doblado se rendit à New York, où il n'a cessé de servir jusqu'à son dernier moment les intérêts de Juarez.

Excitations sur excitations.

Un journal de New-York qui a fait deux ou trois fois sa fortune en entassant les nouvelles et les *sensations*, le New York *Herald*, ne se plaint guères du vaste calme qui a succédé aux opérations militaires. Il trouve dans son génie fertile toute espèce de ressources, et quand la matière sérieuse lui manque, il ouvre les arcanes de sa puissante cervelle et en fait sortir une masse de choses dont l'arrangement en articles et en colonnes offre encore quelque air de nouveauté aux lecteurs ennuyés. Selon le New York *Herald*, on ne peut jamais se trouver sans excitation, et voici comment il s'explique sur la valeur du calme ou de la tempête dans la publication d'un journal en Amérique:

On a cru que dès que la guerre serait finie toute excitation cesserait et qu'il y aurait une stagnation générale de nouvelles intéressantes. On nous a souvent demandé: On prendrez-vous des nouvelles pour remplir votre journal? Faire cette question, c'est avoir une pauvre idée du caractère américain et de sa disposition naturelle à une activité constante. La guerre est finie et nous n'avons plus à rendre compte de batailles sang'antes et acharnées, et cependant le public est en apparence aussi excité que jamais. La chûte de la rébellion a fait venir la politique de la reconstruction et, cela donne lieu à des questions d'un intérêt vital pour les citoyens.

Tout le monde surveille les développements de cette politique avec autant d'anxiété qu'on surveillait les progrès de la guerre, et cet intérêt ne doit pas passer si tôt. En même temps a surgi la question du suffrage des nègres, question capitale pour les politiciens et pouvant donner lieu à des sensations capitales.

Le renvoi des soldats produit la sensation de leur retour chez eux et soulève la question de ce qu'ils y feront après la guerre. Nous avons ensuite la fièvre de l'or et de l'argent qui éprouve aujourd'hui une recrudescence comme la fièvre des mineurs de Nevada, d'Idaho et du Montana, et promet des sensations tout aussi vives que celles que firent naître il y a quelques années, les mines d'or de la Californie.

Le public trouvera aussi un certain stimulant dans la complication de nos affaires extérieures. Nous devons faire entrer en ligne de compte le grand changement qui résultera pour le commerce de l'ouverture de l'Isthme de Suez et de la navigation du grand canal. Nous aurons à enregistrer auparavant probablement le succès de la pose du nouveau câble atlantique et les effets surprenants que ne manqueront pas de produire des communications si lointaines et si promptes.

Ensuite viendra le grand tunnel de Hoosic, à propos duquel toute la ville de Boston tremble comme une feuille de peuplier, dans l'attente que le reste du monde s'extasiera sur la gloire de cette entreprise immense. Au dessus de tout cela nous avons la réorganisation des partis et la reconstruction de plans en vue de s'assurer la capture des dépouilles dans l'avenir.

Au lieu donc de rentrer dans le calme quand la guerre finit, le peuple américain se plonge plus profondément dans la voie des sensations et des excitations. Son énergie et son activité ont été seulement détournées par les nécessités impitoyables de la guerre, et maintenant que ces qualités ne font plus besoin dans cette direction, elles sont tournées vers d'autres matières et, pour employer un style caractéristique, elles donnent lieu à une action qui marche avec la rapidité du chemin de fer et de l'éclair.

Ce temps n'est pas bon pour les paresseux ni pour les gens qui aiment à s'asseoir et à attendre, sans bouger, les événements prochains. Le monde marche et le peuple américain n'a aucune disposition à rester en arrière. Ainsi déblayons la voie et faisons place pour une nouvelle classe de sensations.

LE CABLE TRANSATLANTIQUE.

On lit dans l'*Evening Standard* du 30 mai:

Le câble télégraphique destiné à mettre l'Amérique en communication avec l'Angleterre a été terminé hier, et il sera incessamment porté à bord du *Great Eastern*. Ce câble est long de 2,300 milles; le conducteur électrique, c'est à dire le centre du câble, est formé par sept fils de laiton tordus, ce fil est recouvert d'un enduit dit composition Chatterton, qu'enveloppent à leur tour quatre couches de gutta-percha, dont chacune a à peu près l'épaisseur d'un franc. Une enveloppe de chanvre couvre le dernier tube de gutta-percha, et enfin onze forts torons de fil de fer, dont chacun est entouré séparément de chanvre, recouvrent le tout et le protégent, de sorte qu'il y a 25,000 milles de fil de laiton dans le conducteur, environ 35,000 milles de fer dans la couverture, et plus de 400,000 milles de torons de chanvre employés pour couvrir le fil de fer, c'est à dire une longueur suffisante pour faire vingt-quatre fois le tour de la terre. On a calculé que le câble pourra supporter une tension de 7 3/5 tonnes et pourra rester suspendu en mer sur une longueur de onze milles. Il a été fabriqué par bouts de 700 à 800 milles, et mis à bord dans les réservoirs pleins d'eau du *Great Eastern*, où il est soumis à une épreuve qui durera jusqu'à l'immersion dans l'Océan. On est certain que ce câble est un excellent conducteur, et il est si fort qu'on ne redoute aucun accident.

Le capitaine Anderson, qui commandera le *Great Eastern*, se propose de partir le 24 juin, pour profiter des grands jours, des nuits de ...

La créance Jecker.—Les journaux de Mexico nous apportent les détails du règlement de la créance Jecker. Voici d'après l'*Ere nouvelle*, les bases du traité conclu, le 10 avril, entre le ministre des finances de l'empire mexicain et la maison Jecker:

1—Le capital représenté par chaque bon Jecker sera une réduction de 60 p. c., ces bons ne porteront pas intérêt;

2—Une somme d'un million de piastres par an est allouée à l'anéantissement de cette créance.

3—Tous les quatre mois, il sera ouvert une adjudication pour amortir les bons Jecker, d'après la meilleure soumission offerte, en les admettant au plus à leur valeur nominale.

4—La maison Jecker et Cie s'engage à obtenir l'adhésion des autres porteurs des bons au présent arrangement.

PARLEMENT ANGLAIS.

Les indemnités américaines.

Nous reproduisons, d'après le *Times* du 31 mai, l'incident relatif aux réclamations par suite des pertes occasionnées par l'*Alabama*, incident qui a eu lieu dans la séance de la Chambre des communes du 30 mai.

M. Shaw-Lefevre—Quelques doutes ayant été provoqués par la réponse récemment faite par le noble lord Palmerston à une question d'un honorable membre, je désirerais savoir si la communication que le noble lord a dit avoir reçue du gouvernement des Etats Unis au sujet des pertes causées par l'*Alabama* et d'autres navires de même nature est contraire (quant à sa teneur et son esprit) à celle faite par M Adams en octobre 1863? Dans cette dépêche, M. Adams disait que, pour préserver l'amitié entre les deux pays, il avait été chargé par son gouvernement d'ajourner toute question pouvant se rattacher aux déprédations de l'*Alabama*, de l'ajourner, dis-je, au moment où la question pourrait être discutée avec calme. Je désire savoir si la nouvelle communication porte une date antérieure ou postérieure à l'avènement du président Johnson.

Lord Palmerston—Je ne peux que répéter ce que j'ai dit déjà dans une autre occasion. Des communications ont été échangées pendant un temps fort long entre les deux gouvernements au sujet des prises faites par l'*Alabama* et autres navires ayant le même caractère. Mon honorable ami désire savoir si, dans une communication récente, on s'est servi exactement des mêmes expressions employées dans une autre précédemment remise. Je ne saurais affirmer que les mots identiques aient été répétés, mais la teneur générale de cette communication est semblable et a rapport aux mêmes questions que les notes précédentes, lesquelles ont été mises en partie sous les yeux du Parlement et sont actuellement déposées sur le bureau de la Chambre. Mon honorable ami a aussi demandé si la dernière a été adressée depuis la nomination de M. Johnson à la présidence. Je répondrai qu'elle nous est parvenue depuis cette époque, mais que je ne peux dire si les instructions, d'après lesquelles elle a été rédigée, ont été données par le président Lincoln ou par le président Johnson.

Lord R. Cecil—Le noble lord à la tête du gouvernement vient de dire, il me semble, que les premières demandes faites au sujet de l'*Alabama* l'avaient été dans une correspondance dont une partie a été mise sous les yeux du gouvernement. Je désirerais savoir du noble lord quelles sont les dates de cette partie de la correspondance ayant rapport à l'*Alabama*, qui n'a pas été remise au Parlement ou, du moins, à quelle époque approximativement elle se rapporte.

Lord Palmerston réplique qu'il lui est impossible de répondre ainsi à l'improviste à la question du noble lord.

M. W. E. Forster—M. le sous-secrétaire des affaires étrangères ou quelque autre personne ne pourrait-il dire, dans une question d'une telle importance, donner au nom du gouvernement une réponse plus explicite à la demande faite par l'honorable membre? Il semble exister au dehors une impression que je ne crois pas fondée, mais qui s'est répandue beaucoup, que, depuis l'arrivée du président Johnson au pouvoir, des réclamations au sujet de l'*Alabama* avaient été présentées dans un esprit tout différent de celui qui avait inspiré celles faites précédemment. Il ressort jusqu'à un certain point pour moi de la question adressée par le noble lord Cecil qu'il n'est pas complètement satisfait de la réponse du noble lord à la tête du gouvernement. Il est très important que l'opinion publique, dans le pays soit éclairée et tranquillisée sur ce sujet, et si vraiment, comme je le crois, d'ailleurs, les réclamations faites relativement à l'*Alabama*, dans ces derniers mois, ont gardé le même caractère, j'espère que le sous secrétaire des affaires étrangères sera en mesure de le déclarer d'une manière explicite.

M. Layard—Le cas est des plus simples. La demande originale est celle contenue dans des documents qui ont été déposés sur le bureau de la Chambre l'année dernière ou à la fin de la session précédente. Quels que soient les nouveaux incidents survenus isolément ou non par suite de prises faites par l'*Alabama* et autres navires de cette nature, M. Adams, en exposant la réclamation de son gouvernement pour chaque cas particulier, a réitéré presque dans les mêmes termes celle formulée dans l'origine. Dernièrement, dans une lettre parvenue au gouvernement de S. M. avant la mort du président Lincoln, cette demande a été renouvelée incidemment avec des expressions presque identiquement semblables à celles employées dans la première. Tel est l'état actuel de la question. Il n'a point été adressé de nouvelle demande au gouvernement pas plus que les réclamations faites n'ont été retirées. Celles qui ont été présentées récemment ne sont que la continuation de la demande originale.

La France et l'Autriche.—On lit dans un journal:

Des dépêches ont annoncé que le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche devaient se rencontrer bientôt à Carlsbad. D'abord on avait désigné le 20 juin pour cette entrevue, puis on l'a indiquée pour le 10. Aujourd'hui nous apprenons que rien n'est décidé à cet égard, et on assure que ces tergiversations auraient pour cause la difficulté qu'éprouvent ces deux souverains à trouver les bases d'une entente sur la question des duchés.

Si nous sommes bien informés, l'Autriche aurait indirectement proposé une transaction en vertu de laquelle la Prusse céderait à l'Autriche la principauté de Hohenzollern, et recevrait en échange le Lauenbourg. Cette ouverture, qui témoigne du peu d'empressement de la cour de Vienne à consentir, sans compensation territoriale, à un agrandissement de la Prusse, a certainement contribué au mécontentement de M. de Bismark, qui ne dissimule pas combien ces dernières propositions ont peu de chances de succès.

—La *Epoca*, de Madrid, annonce une curieuse nouvelle: d'après ce journal le pape Pie IX serait sur le point de canoniser Christophe Colomb. La marine aurait ainsi un patron digne d'elle.

On lit dans la *Patrie*:

Nous apprenons qu'avant de quitter Oran, l'Empereur a reçu de la reine d'Espagne une dépêche l'invitant à traverser ses Etats pour retourner en France; l'Empereur lui a immédiatement répondu qu'il était extrêmement touché de l'invitation sérieuse qui lui était faite, mais qu'il ne pouvait s'y rendre, son séjour en Afrique ayant dépassé les limites de son programme.

—La *Patrie* publie la note suivante:

On s'attend à recevoir au Corps législatif communication du projet relatif à la grande Compagnie algérienne. Les conventions en ont été signées aujourd'hui entre le ministre des travaux publics et les directeurs de la Société.

Le but de la Société serait celui-ci: elle transporte en Algérie son siège, ses capitaux, ses moyens d'action, et elle prête au gouvernement 100 millions pour qu'il achève les travaux publics en Afrique. Le gouvernement lui accorde une garantie de 6 0/0 et lui concède sous certaines conditions tout ce qu'elle pourra découvrir en fait de mines, minerais, &c.

MEURTRE DANS LE LIBAN.

Les lettres du Liban racontent le meurtre de toute une famille commis par des soldats turcs:

Le 18 avril, au matin, on entendit des cris plaintifs et comme étouffés sortir d'une maison de Garba—village du Kesrawan—où se trouvent campés 400 soldats turcs. On accourut aussitôt et l'on trouva étendue sur le seuil une petite fille de sept à huit ans qui râlait, ayant au cou une corde qui l'étranglait, le sang coulait de sa bouche toute meurtrie. On pénétra dans la demeure, et là un spectacle épouvantable navra tous les cœurs, la mère de cette jeune fille et un petit garçon de quatre ou cinq ans gisaient à terre, tous deux étranglés, l'enfant dans les bras de la mère; les deux victimes avaient été étranglées par la même corde, à laquelle on avait fait deux nœuds! La mère était enceinte de six mois. Les tresses de ses cheveux où pendaient de petites pièces de monnaies d'or, avaient été coupées et l'on avait volé dans la maison une somme de 1200 fr!!

Rappelée à la vie, la petite fille a déclaré que les assassins étaient deux soldats turcs, qu'elle reconnaîtrait parfaitement.

A la nouvelle de ce crime féroce, les habitans du village et du bourg voisin sont accourus en armes, poussant des cris de vengeance, et les Osmanlis auraient été bien vite chassés, sans l'intervention des curés.

Ces hommes de paix ont prêché la tranquillité de la part du patriarche, qui avait envoyé un de ses évêques pour calmer la fureur populaire.

Les chrétiens ont toutefois exigé du commandant turc qu'il fit défiler les soldats un à un devant la jeune fille arrachée à la mort; celle-ci a reconnu à la première vue et par trois fois l'un des meurtriers, un sous officier qu'on a visité: on a constaté sur sa personne des traces nombreuses de la lutte qu'il avait dû soutenir contre le désespoir de ses victimes. Le second assassin n'a été désigné par l'enfant qu'après quelques hésitations. Tous deux saisis par les payeans, malgré la résistance de l'officier ottoman, ont été remis au mudir, qui les a emmenés à Gazir et mis aux fers.

Académie des sciences.—On lit dans un compte-rendu scientifique:

M. Flourens, étant malade, a été remplacé à l'académie des sciences par M. Coste, comme secrétaire perpétuel provisoire. Le public académique et l'académie des sciences allemande ...

gerait beaucoup la correspondance; il en donnait rarement connaissance à l'assemblée, quoiqu'on fût l'intérêt. M. Coste semble vouloir, et je l'en loue, faire le contraire. Il a cité divers travaux des plus intéressants, par exemple, un rapport du capitaine du vaisseau *Le Chili*, sur une magnifique comète observée dans les nuits du 17 au 28 janvier; des observations de M. Lavenue sur les maladies contagieuses par des animacules, des végétaux microscopiques, etc; enfin, un rapport très curieux, dû au médecin du vaisseau *La Sarthe*, sur ce que les marins appellent *la mer de lait*. *La Barthe*, l'année dernière—le 4 décembre, je crois—se trouva tout à coup, en pleine mer, entourée d'une immense mer blanche comme de la neige. Elle la traversait sans nul inconvénient, mais les marins puisèrent beaucoup d'eau pour l'examiner de plus près, et ils la trouvèrent remplie d'une masse énorme d'animalcules blancs, rappelant par leur forme, mais non par leur couleur, les animalcules rouges des étangs du Thau et autres qui colorent parfois comme du sang les bords de la Méditerranée.

Lettres non réclamées

Restant à la Poste de la Nile-Orléans, Etat de la Louisiane, le 30 juin 1865

Pour obtenir ces lettres, il faut déclarer qu'elles ont été annoncées, donner la date de cette liste et payer un cent pour l'annonce.

Celles qui n'auront pas été retirées un mois après avoir été annoncées, seront envoyées au Bureau de lettres mortes.

Timbres d'affranchissement.

Le timbre d'affranchissement doit être placé à l'angle droit supérieur de l'enveloppe, et l'on doit laisser entre ce timbre et la suscription un espace suffisant pour le seing de la poste, afin que la marque ne recouvre pas l'écriture.

Lettres à renvoyer

L'auteur d'une lettre désire qu'elle lui soit renvoyée dans le cas où elle ne serait pas réclamée dans les trente jours, au moins, il doit écrire sa demande et la signer, en indiquant son Etat et son bureau de poste, au travers de l'extrémité gauche de l'enveloppe, du côté de la suscription. Il sera fait droit à cette demande, sur le pied du port payé d'avance, payable au moment où la lettre est remise à l'auteur.—Section 28, loi de 1863.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1865.

Almeits, Francisco — A — Arthur A H
B
Batacey, Bourbon St; Bagusal; Blanchard, Peter; Bettacourt Manuel; Bernard, François; Bernard; Bedell, Virginie; Berta F, pr A Gaudoin; Bertaut, J; Benedetti, J; Bertoneau, Mme E; Berton, Pierre; Betel, C; Blezak, O A; Bernier Mme, Second St; Bertrand, Fred; Beaudoin, Dr J;
Bertrand, Emile; Bertin, Vve; Blinaud, A; Bilerara, J; Bissiere; Bienvenu, Edmond; Bird Mme Ave Lee; Bourgeois, H A; Bourdreau, J; Bodet, Laurent; Boyd, Didier; Bagatelle, Ledger; Borges, Marthe; Boudreaux, B; Borelo D; Borelet, Doris; Broyhue, Rodolphe
C
Castellanos Dr; Cadet, Pierre; Carvalho, David; Chaudurier, Mme E; Capdeville, Mme Chartres St; Cambray, E pour A D Dochoourt; Cale, Ferd; Cazeres Bernard; Chauteyrol, Jos; Cazelier P; Caverie, Etienne; Carretero, A y Hernandez; Cazabat, A; Chabert, P F;
Chaussier, A; Chabert, Jules; Chanon, Révérend; Chaplaux, E; Cannot, Th C; Chestra, Giorgio; Gregier, Wm; Chevalier, Henriette; Couture, M; Coutou, Th; Coxon, Mme P; Constant, Mme Dauphin et Claiborn, Mme J Aubrecht; Corndbel, pour A Lecouge; Costa, Philomène
D
Dameron, J D; Dauner, Juliana; Da Bernie, Louis; Da Silva, Jose R beira; Daquin, Mme Rampart st; Dartas, Jean; Devault, P; De Lorimier, P V; Depite, E L; De St Ange, Mme E; Devine, O; Degruy, P H; Daudeville, H;
Delpit, J J; De Coursey, M; Dezier, Pierre; Delery, Josephine; De Berne, Marie; Denis, Arthur pour Mme Th A Castelo; De Mouasterio, A; Disque, Jean; Danuiri, Philomène; Dowling, Mary; Duboure, Eugénie; Durapeau, Mme Ch
E
Estorge, Dr J L
F
France, F; Faugère, R'etta; Freine, Toussaint; Ferrier, A; Ferrau, J; Fered, W A; Figalio, Jean B; Frion, Dr G W;
Fourcade Aut; Fonda, T. J; Four, Donat; Fe Joseph e; Foliard, Dr; Forrer, Vve E; Fontaine, Marie
G
Graudpré, Aristide; Gogret, Mme Joséphine; Grand Vve, rue Hôpital; Geraudin, Paul; Graver, Mme M; Gailbaud, Marg; Garcia, Francisco; Garay, Cha; Geney, Jacob; Giais, Jean; Giraud, G M;
Goecke, Clara; Grine, Alex; Gela, Eugène; Godet, Joséphine; Grous Mme, Mme L Hammel; Goldebeck, E za; Guinot, François; Guineheu, Eugène; Guerigas, F N
H
Holster, Ernest; Hayem, Sam.;
Hiet, César; Huart, Jeanne
J
Jean-Jean, François; Isaacs, J; Judest, Félicité;
Jouet, J; Jill, Joseph; Jeute, L F
L
Lamy, Vve; Lapeuce, Emma; Laborde, Caroline; Lattel, Sylvain; Laroy, Jean; Labranche, Lewe; Laneaut, Victor; Lafitte, W L; Lalon, Mme Pierre; Lalset, Cha; Laghens, B; Labarre, F V; Lambert, Edgar; Labarre, Mme F; Laise, Vve Jérôme;
Leviel, Mrs pour Mme L Bruiée; Lefevre, P; Leroy, ou Lecoq, Germain; Lecoq, Auguste; Leverne, Mme; Leon, Frank; Levre, P; Le Sassier, H A; Livran, D; Lottiner, Cha; Lelo, Juan Ana; L'Hoste, Virginie; Lotterd, L; Loeis, Ambroise
M
Martin, J B; Mollard, H; Macarty, Eug; Maitre, abbé; Mazera, J B; Magnon, J V; Maure, Eugène; Meleur, Alfred;
Melsado, N; Mendes, Emilie; Meydier, Arthur; Michel, Albert; Mazure, H; Molle, Lucien; Moulfort, Mme
N
Nancl, A
P
Pradel, B; Pradon, A & co; Paul, Victoria; Parisot, Ch; Petit, Louis; Pepard, Hy; Perracchi, Alberto;
Piquery, Estelle; Pilon, Mme S; Picard, Th; Pullippeaux, ...; Pourigues, ...; Poyeau, ...; Polito, ... Davenport
R
Randazzi Gaetano; Rambard, Upour B Peine; Rerry, François; Rebeiro, Jacques; Rymer, Arthur; Reulaso, Luigi; Risbourg; Rouche, Pierre;
Roche, R S; Robert, Alfred; Roussel pour Vve Sallese; Romand, J A; Roch, Cha; Rosss, Guillaume; Rodriguez, Lizzie; Rose, Pierre
S
St Martin, A; Serraquito, F; Sala, Anna; Sands, J A; Savoie, Evélipe; Saivaut, J; Seizas, L E;
Serpara, Adolphe; Sigoud, Philomène; Sivera, Mrs; Sigur, Zelia; Simon, Hy; Schuller, Frederic
T
Tabary, L E; Taillon, Nathalie; Terrebonne, Louis; Terrebonne, J D; Thezé, Auguste; Tiguard, Auguste;
Thibaut, E J; Thibodaux, Prosper; Tourné, Joseph; Torrance, A C; Thierry, A; Topenot, Vve
V
Villemain; Verret, Hontade; Viral Peravaux, Mme; Valton, Vve Victor; Verneuille, Joseph; Vernier, Joséphine; Vuillemot, Augustine;
Vincent, Mme Edouard; Vidal, Mlle M; Vinot, F S; Vatz, Vve; Villa, Eduardo; Verger, & Co; Vincent, Mme W G

R. W. TALIAFERRO, maître de poste

J. PARISY,

Vétérinaire Maréchal-Ferrant.

PREVIENT ses amis et connaissances, en général, qu'il a dissout l'association d'un commun accord depuis le 1er juin et, à partir du 1er juillet, il continuera comme par le passé à travailler dans son ancien établissement pour son propre compte, No 135 rue des Remparts, entre St-Pierre et Toulouse.

Nota.—Il se charge de ferrer et de soigner les chevaux malades reçoit en pension les animaux attaqués de maladies et donne au dehors des consultations pour ce qui concerne la guérison des quadrupèdes. 26 juin—1m

Produits de l'Ile de Cube.

En Douane et en magasin.

867 caisses SUCRES, blanc, jaune et brun, 26 boucauts SUCRE Moscovado, 1083 barils MELASSES Moscovado, 900 barils et ½ barils MELASSE rebouillie, 110 sacs CAFÉ fin vert de la Havane, 285,000 CIGARRES de la Havane, des formes et marques du réputation, 45,000 paquets CIGARETTES de la Honradez, 80 sacs CACAO de Guayaquil et La Trinité, 83 caisses TABACS, pour tripes et capes.

—Aussi en magasin—

200 baril's SUCRE de New York, Concassé et en poudre

A vendre par E. TROISGROS, Nos 58 et 57 rue de la Douane, Entre Chartres et Vieille Levée

26 mai—3 m.

Emprunt 7-30 des Etats-Unis,

Convertibles en bons 5-20 portant intérêt en or.

Le soussigné ayant reçu L'AGENCE LOCALE pour la vente de l'Emprunt 7-30 des Etats Unis, annonce au public QU'IL EST PRET A RECEVOIR DES SOUSCRIPTEURS. LES BONS SONT LIVRÉS IMMEDIATEMENT AUX SOUSCRIPTIONS.

J. M. G. PARKER & CO., Rue Gravier, No 136, Nlle Orléans. 31 mai—1m

Entrepot de Tapis,

No. 19....Rue de Chartres.....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—MEDAILLONS, velours, tapisserie, WILTON, à plis et Ingrain, VENITIENS et autres tapis, NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c., TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités. Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, Sonnettes d'escalier, abat-jour, corniches et ban ... qui ... à des prix modérés pour du comptant.

MOULIN A SCIE.

A VENDRE à l'amiable, un moulin à scie à vapeur, en parfait état, marchant tous les jours; pouvant scier de 4 à 5000 pieds par jour: le tout neuf et en bon état, avec une bouilloire de 28 pieds sur 42 pouces de diamètre double flocs, ainsi que tous les accessoires appartenant au moulin. Les machines proviennent des meilleures fabriques du Nord.

S'adresser à J. JOUET, No 72, rue Toulouse. 5 juin—

PLUS DE DISTANCE!!

DIVINATION, PREDICTION, PAR MADAME ADAH,

LE Dr. DELÉRY

PRIE les personnes qui pourraient avoir besoin de ses services professionnels, de laisser leurs noms à la pharmacie de M. D. de CASTELNEAU, au coin des rues St-Louis et Royale, jusqu'à ce qu'il fasse connaître son domicile. 3 juin

Dr. P. F. DUREL,

De la Faculté de Paris,

DE retour à la Nouvelle Orléans, a repris l'exercice de sa profession. Résidence et Bureau: rue Toulouse No 43. Consultations: de 1 heure à 3 et de 5 à 8 tous les jours. 23 juin—1m

DOCTEUR HUARD,

De la Faculté de Médecine de Paris.

Domicile, 115, rue Royale, chez M. le docteur Lambert.

CONSULTATIONS—Tous les jours, de 11 heures à midi, à son cabinet, 69, rue Dauphine, entre Conti et Bienville. 9 mai—3m

Le Dr A. CAPDEVIELLE

DONNE des consultations de neuf à dix heures du matin, à l'Hôpital de la rue du Cirque, et de deux à trois heures de l'après-midi à sa résidence, rue Chartres, No 198. 9 mai—1m

Le Dr. Evariste A. ROSSY,

Autrefois de Thibodeaux, Louisiane,

EST de retour en ville et a repris l'exercice de sa profession. Résidence et Bureau, Rue Baronne No 15 près de Canal. 6 juin—1m

LE Dr. JULES A. MATHIEU,

HOMŒOPATHISTE,

REPRENANT avec activité l'exercice de la Médecine, informe ses clients et le public, qu'il est rétabli son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au No. 319 rue des Remparts, près l'Esplanade.

Heures de consultation, de 8 à 9 A M. et de 2 à 3 heures de l'après midi. 5 juin—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr H. C. D'AQUIN

A l'honneur de prévenir le public qu'il a transféré son domicile du No 133 rue de l'Esplanade au No 72 rue Bourgogne, au coin de rue St Pierre. 11 juin—3m

Madame M. A. BISHOP

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'elle vient d'ouvrir un magnifique Café au No. 74 rue St Charles au-dessous de l'Opéra St Charles. Elle n'a que des liqueurs de choix. LUNCH, tous les jours, de 10 heures a. M. à 2 heures P. M. 9 m—1m

D. AUGUSTIN, avocat.

BUREAU, PASSAGE DE LA BOURSE, No. 12, NOUVELLE-ORLEANS.

Commissaire des Etats Unis pour le District Oriental de la Louisiane. Maître des Requêtes de la Cour de Circuit des Etats Unis—Est autorisé à administrer le Serment d'Amnistie, et fournir toute espèce de certificats en vertu des lois du Congrès.

Heures de consultations—de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 17 juin—1m

A. PITOT,

AVOCAT,

17 juin rue de la Douane No 82

ALBERT VOORHIES,

AVOCAT,

46......Passage de la Bourse......46

6 juin—1m

J. EMILIEN THUDEAU, AVOCAT

Bureau, Passage de la Bourse, No 7

PRES LA RUE DU CANAL.

16 juin—1m

LOUIS BUSH,

AVOCAT

A THIBODEAUX, LOUISIANE.

S'occupera d'affaires dans le 4e et 5e District judiciaire. 17 juin—1m

A. A. ATOCHA — W. W. HOWE

ATOCHA & HOWE

AVOCATS,

11........Rue Carondelet........11

S'occuperont d'affaires dans les Cours des Etats Unis et celles de l'Etat et devant les tribunaux militaires. Ils se chargeront aussi de réclamations contre le gouvernement et autres.

T. J. & W. H. COOLEY,

AVOCATS,

Rue St.-Charles No 26 au Premier chambre No 4.

6 avril—6 mois

F. A. GONZALES—JUAN SABATES—JOSE SABATES.

(Ci-devant de la Nouvelle Orléans.)

Sabates Frères & Co.

Marchands Commissionnaires,

ET

Importateurs de Cordes de Manille et de Sisal,

Rue Oficios, No 18,

HAVANE, (Cuba.)

6 juin—3m

Consulat Général d'Italie.

AVIS.

Nouvelle Orléans, 30 mai 1865.

UNE médaille en commémoration des guerres qui ont eu lieu pour l'Unité et l'Indépendance d'Italie vient d'être instituée par Décret Royal du 14 mars dernier.

Tous les Italiens ou étrangers demeurant dans les Etats du Golfe, qui peuvent y avoir droit, sont invités à adresser au Consulat Général d'Italie à la Nouvelle-Orléans leurs demandes munies de titres justificatifs. 1er juin

Vins de dessert et vieille eau de-vie de Cognac.

LES soussignés offrent à vendre, pour clore les consignations, En douane—132 packages eau de vie supérieure des marques Pinet Castillon & Co., J. Denis Henry Mounié & Co., Joyeux fine Champagne, Melody, A. Bonnin. 550 caisses vin rouge et blanc des crûs suivants: Pontet Canet, Larose, Monton, Château Margaux 1858, Château Lafitte 1858, Chateau Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes. 20 caisses curaçao de Hollande, Lafaurie, 5 caisses liqueurs superfines do. BRULATOUR & Co. 11juin—3m. 30, rue Conti

Avis au public et aux contribuables

LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessement, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes d'Etat et de ville, ainsi que de l'obtention des licences. Il se charge également de faire rectifier les assessements et de faire remettre à qui de droit le montant de toutes taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assesseur de l'Etat, No 37 rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, de 10 heures à midi. JOHN T DUFOUR

RESTAURANT ST. LOUIS,

Tenu par Henri Barthe,

Rue St-Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour bourgeois, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement eux et leurs familles. 1er juin

F. DULHONDE & Co.,

Facteurs de coton

ET MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Rue Natchez No 37,

Entre les rues Camp et Magasins—NLLE-ORLEANS.

REFERENCES.

Cobb, Martin & Co, New York; Martin & Co, Louisville, Ky.; S. H. Kennedy & Co, Nlle Orléans; Lanier, Battle & Co, Mobile, Ala.; Chas D. Field & Co, Chicago, Ill.

MONROE & NOYES,

Marchands-commissionnaires et Encanteurs.

LES soussignés ont formé une société, sous la susdite raison, pour les affaires de commission et d'encan, au No 49 de la rue Carondelet, coin Union. Ils sollicitent des consignations de propriétés et de marchandise pour l'encan ou la vente à l'amiable.

JOHN T. MONROE, O. J. NOYES.

Nlle Orléans, 17 juin 1865. 17 juin—3m

Ross & Waters,

Courtiers de produits et de Marchandises en général,

Rue Poydras, No 103,

Nouvelle Orléans.

LES affaires qui nous seront confiées seront l'objet d'une attention spéciale, et toutes les transactions de FARINE se feront sous la surveillance de M. JAMES ROSS, inspecteur de farine de cette ville depuis trente ans et, pendant nombre d'années, président d'un Board d'Inspecteurs de Farine.

—Références autorisées—

S. H. KENNEDY & CO, Nouvelle Orléans. E. S. KEEP, do. GIVEN WATTS & CO, do. C. T. BUDDECKE & CO, do. WATTS CRANE & CO, New York. W. C. WATTS & CO, Liverpool.

Bureau des Liquidateurs de la Banque des Marchands.

Nouvelle Orléans, 15 juin 1865.

LES soussignés, légalement nommés Liquidateurs de la Banque des Marchands, préviennent tous les créanciers et autres personnes intéressées qu'on peut les trouver, aux heures habituelles des affaires, à leur bureau, au No 140 de la rue Gravier, pour la liquidation des affaires de la dite Banque.

JNO RIGGIN Jr, H. LEGENDRE, JOHN E. NEELIS, Liquidateurs. 6 juin—1m

MALADIES SECRETES.

M. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour d'France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé, du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes, et de la Peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Plaies, Eczema, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, Suintements, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 6 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr. Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr. Ricord pour la guérison rapide de la Gonorrhée et des Ecoulements.

A vendre par E. GAUDOZ, coin Conti et Bourgogne.

MALADIES

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr ...

TOUTES les maladies secrètes, ... les écoulements, ulcères, ... boutons et taches syphilitiques, &c., ... guéries par l'emploi des médicaments du Dr. ...

GRAND ASSORTIMENT DE SELLERIE Anglaise, Française et Américaine.

A LA **SELLE ANGLAISE**

MAISON

L. GUILBAUX & GIEFERS,

24, rue St-Charles, 24,

[Anciennement rue Royale, 121 et 123.]

Marchandises arrivant régulièrement par chaque steamer de New York.

Harnais pour plantation. Harnais doubles et simples, dans le dernier genre. Sellerie fine et militaire. Fouets, cravaches, éperons et en général les articles de fournitures et d'outils pour sellier.

Nous engageons spécialement les habitants de la campagne à venir visiter notre assortiment. 28 juin—3 m

A LA

PLUME DE BRONZE.

Papeterie, Imprimerie et Reliure

ARTICLES DE BUREAUX

—AU GRAND COMPLET—

Tous les articles et les travaux sortant de cette maison sont garantis.

Gros et Détail.

Expéditions a la campagne et au Mexique.

FRANCIS BOUVAIN,

62, RUE BOURBON,

ET 112, RUE GRAVIER.

Toute commande pour la ville s'expédie franc de port à domicile.

Les clients pourront faire leurs commandes par écrit, les expédier par la Poste, Boîte No 1. 5 avril—DLV

AVIS.

M. ANTOINE DUBUC,

Secrétaire de la fabrique de l'Eglise St-Louis, de la Nlle Orléans,

Bureau, No 20, Place St Antoine.

Qui depuis vingt cinq ans s'occupe des frais funéraires ... ENTERREMENTS ET SERVICES FUNEBRES ... informe le public ... JEAN BONNOT ... les corbillards ... ainsi que des gardes ...

Chars funèbres et Corbillards,

dans un genre nouveau ... de Paris ...

Tombes et Fours dans le Cimetière St-Louis,

... Esplanade ...

J. BONNOT & Co.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

ont et vendent à leur magasin, rue Ste-Anne, No 31, entre Chartres et Royale ... On trouvera aussi dans le dit Magasin des Cercueils de ... parfaite imitation des cercueils métalliques ...

MAGASIN,

31........Rue Ste Anne..........31

5 avril—Mar J

Confiserie et Restaurant du Richelieu.

PROSPER LEVY.

174........Rue du Canal........174

Entre Baronne et Pa[illegible],

NOUVELLE-ORLEANS.

OUVERTURE de ce magnifique établissement le JEUDI HUIT JUIN PROCHAIN.

Le salon ... sera spécialement affecté aux dames qui y trouveront, à toute heure, rafraîchissements tels que chocolat glacé, crème à la glace, limonades glacées, sorbets, ... L'INSTAR DES GRANDS ETABLISSEMENTS DE PARIS.

Restaurant pour messieurs au premier étage.

On y trouvera toujours ... offrir en fait de PRIMEURS ET DE NOUVEAUTE ALIMENTAIRES.

Vins et liqueurs ...

Pension par mois, par semaine ... prix très modérés.

Commandes pour noces, soirées et parties.

La galerie, brillamment éclairée sera mise à la disposition du public.

La maison rue du Camp No ... 30 mai—1m

Dépôt de médicaments patentés français, produits chimiques, &c.

IMPORTATION DIRECTE.

REÇU nouvellement ... PILULES de Blancard, INJECTION Brou, SIROP de Briant, SIROP d'Aubergier, SIROP de ..., EAUX DE SELTZ et de VICHY, DRAGEES DE SANTONINE de Peneller, SIROP du docteur Franck; DRAGEES ..., PAPIER FAYARD, ROB de Boyveau Laffecteur, DRAGEES au pyrophosphate de fer, FER REDUIT de Quevenne, PASTILLES ..., PAPIER CHIMIQUE d'Hébert, SIROP d'hypophosphite de chaux et de soude, CIGARETTES d'ESPIC, PERLES D'ETHER, VIN DE QUINIUM, VIN DE SEGUIN, SIROP DE RAIFORT iodé, de Dorvault, &c. &c.

A vendre à des prix très modérés, à l'encoignure des rues ... et Ste-Anne. L. CASTEL, agent.

ECOLE DE MUSIQUE,

Pour jeunes enfants et demoiselles,

Dirigée par Mmes BOYER et MAGIONI,

DES cours de musique élémentaire et de solfège ont lieu trois fois par semaine dans l'après-midi, à l'Académie Musicale de Mme Boyer, rue Conti, No 123, entre Dauphine et Bourgogne.

Une fois par mois les élèves chanteront en chœur et exécuteront des morceaux de piano en présence des parents.

Prix du cours par mois.—TROIS PIASTRES.

ACADEMIE ST-STANISLAS,

Baie St Louis,

Dirigée par MM. les Frères du Sacré Cœur,

LES Directeurs de cette Institution informent le public que leur Académie sera rouverte, pour la réception des élèves, le premier juillet prochain. Les enfants seront reçus, soit comme pensionnaires, ou comme externes, à un prix modéré. Pour renseignements, s'adresser au Directeur, rue Morales, entre Mandeville et Espagne. 4 juin—1m

CHAPELLERIE FRANÇAISE,

60......Rue de Chartres......60

Encoignure Bienville,

J. FIQUET,

Prévient le public et ses amis en général, qu'il vient de rouvrir son magasin de détail, et qu'il tiendra, comme par le passé, des chapeaux de tous genres pour hommes et enfans, articles de fantaisie, chapeaux faits sur mesure et au gré des clients.

Demande d'un ouvrier chapellier.

Demande d'une garnisseuse en chapellerie.

J. FIQUET, Encoignure Chartres et Bienville. 31 mai—1m

163......rue Gravier......163

PRES L'HOTEL ST CHARLES.

John M. G. Parker & Co,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

Courtier de bateaux à vapeur et de navires.

Agents pour la vente des bons des Etats Unis, Agents pour les terres et les édifices en général.

Succursale,

Nos 33 Commerce et No 6, St Michel, cold Conti, Mobile, Ala.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LE soussigné informe ses amis et connaissances ainsi que le public en général, que la société existant en cette ville sous la raison sociale de J. PARISY & Co ayant été dissoute à partir du 1er juin 1865, le reste seul chargé de la liquidation pour les comptes dus à l'ancienne Société. AUGUSTE DABEZIES. 27 juin—3. Nouvelle Orléans, 27 juin 1865.

AUGUSTE DABEZIES, successeur de J. Parisy, Docteur-Vétérinaire et Maréchal-Ferrant, rue Remparts, 136, entre St Pierre et Toulouse, a l'honneur de prévenir sa clientèle que depuis le 1er juin 1865, j'ai recommencé, pour mon compte particulier, mon même genre d'affaires, et que j'emploierai, comme par le passé, tous mes soins au ferrage et traitement des animaux que je soignerai indistinctement à domicile ou en pension. 27 juin—3

HOTEL RICHELIEU,

[Bagdad, Mexique.]

JULES MARTIN, propriétaire du Restaurant Victor à la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général qu'il vient d'acheter à Bagdad (Mexique), le restaurant hôtel dirigé autrefois par M. Fazzeti et connu sous le nom d'Hôtel Richelieu.

Il espère que le bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis 27 ans à la Nouvelle-Orléans lui sera continué dans son nouvel établissement.

Un service attentif, une bonne cuisine, une cave bien pourvue et des chambres confortables ... le voyageurs. 1er avril—3m

MULETS, HARNAIS ET WAGGONS.

A VENDRE à l'amiable 10 mulets avec leurs harnais ... trois wagons, le tout en parfait état et fonctionnant tous les jours. S'adresser à J. Jouet, No 72 rue Toulouse. J. JOUET. 5 juin—

STEAMERS POUR LA FRANCE DIRECTEMENT

Compagnie générale Transatlantique

Nouvelle ligne de steamers à roues, de première classe ENTRE NEW YORK ET LE HAVRE.

Les cinq premiers splendides bâtiments destinés à desservir cette ligne favorite sont les suivants:

WASHINGTON	3204 tonneaux	900 chevaux
LAFAYETTE	3204	900
EUROPE	3204	900
FRANCE	lancé	900
NAPOLEON III	lancé	1100

DE NEW YORK AU HAVRE:

Touchant à Brest, pour débarquer la malle et les passagers, ce raccourcissant ainsi d'un jour le voyage de mer.

LAFAYETTE, capt. A. Bocandé, VENDREDI 23 juin

Prix du passage, payable en or ou l'équivalent en papier monnaie des Etats Unis.

1re cabine (y compris le vin de table) .....$130; 2me do do do $70 ou $85

Un médecin de première classe de la marine impériale est attaché à chacun des navires. Les vins et les médicaments sont gratis.

GEO. MACKENZIE, Agent, 7, Broadway, New York (Grand Hotel)

A Paris, 12, boulevard des Capucines ... A Havre—chez William Iselin & Co.

POUR MATAMOROS.

Le steamer C... F. Ames, partira pour le port ci-dessus ... juillet 1865 à ... Pour fret ou passage, s'adresser à la Dixie Boat Company, No ... Front, ... Gravier.

POUR LA ... ST LOUIS, PASS CHRISTIAN ET BILOXI.—Le MARY, ... partira ... du chemin de fer ... CHAS A. LEWIS, ... Gravier No 152

Départ ... juillet à 5 heures P. M.—POUR LES ATTAKAPAS, St Martinsville, Patersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette et la Nouvelle-Ibérie ... GEN BEAUREGARD ... CELLON & GOODWYN, Agents ... No 37

Le Beauregard continuera de faire ses voyages ...

Le paquebot MONSOON, faisant des voyages ... par semaine, entre la Nouvelle Orléans et Baton Rouge, Louis Bourgeois, capitaine. C. Libano, B. Fiestel, Commis. Partira ... MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS à 5 heures du matin ... MERCREDIS, VENDREDIS ET DIMANCHES à 6 heures du matin. JOHN A. STEVENSON, agent, Rue Front, No 7.

N. B. Un commis se tiendra constamment au pied de la ...

Paquebot régulier du samedi soir. POUR VICKSBURG,

Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Hog Point, Morganza, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte,

Le bateau neuf à marcheur, FASHION, commandant A. J. May, commis W. J. Cripper et Cha H Fra..., partira régulièrement pendant la saison, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

N. B. ... commis se tiendra sur la Levée, à toute heure, ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. J. TIT & MCCARTNEY, No 15, rue Front ... A. KELTON, rue Front, No 7 WOODRUFF, BUTLER & CO, K—Nlle Levée, 17 et 19

POUR LA COTE AU DESSOUS DE LA VILLE—Le MERCREDI et le SAMEDI le beau paquebot neuf ... W. SMITH, capitaine E. Fitzner, partira ... MERCREDIS et SAMEDIS ... LUNDIS ... J. J. TIT & MCCARTNEY ...

PAQUEBOT POUR AU DESSUS DE LA VILLE.—Le bateau à vapeur ALGERINE, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis ... Pour fret ou passage ... JOSEPH M. CARTER, capitaine. L. DOYLE, commis.

Ligne de la Malle de la Nouvelle Orléans et de Mobile

ELEANORA CARROLL, capitaine A. P. Boardman. SUMPTER, capitaine S. Haight. ADMIRAL, capitaine C. W. Norton.

L'un des ... de cette ligne ... partira ... pour Mobile ... W. C. GRAHAM & Co, agents, Rue Front, Nos 45 et 47, Nouvelle-Orléans. GRAHAM & Co, agents, Au coin des rues St Louis et Front, Mobile, Ala. 3 juin

POUR MOBILE—Le ... bateau ... STAR, capitaine Louis Gazano ... Pour fret ou passage, s'adresser à H. A. SCHUERMANN, No ... rue Tchoupitoulas. 3 juin

POUR LA HAVANE.—La goelette ... GIPSY ... capitaine ... partira ... ROBERT JUMP, Rue ... 28 juin—3

Départ SAMEDI, 1er juillet—Pour Mandeville, Madisonville et Covington—La goelette fine voilière TWO BROTHERS, capitaine ..., partira pour les susdits ports SAMEDI, 1er juillet ...

POUR BORDEAUX—Le navire de 1re classe NARRAGANSETT, capitaine H. ..., ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira le 1er JUILLET. Pour reste de fret ou passage ... s'adresser à J. LEISY & CO, ... rue du Camp, No 54.

BELIZE, HONDURAS.

POUR BELIZE, HONDURAS—La goelette ... FANCY ... capitaine Elder, partira dans quelques jours pour le susdit port. ... pour 40 passagers—s'adresser à W. WAKEFIELD, Rue de la Commune, No 159. 3 juin

POUR BELISE HONDURAS—La goelette clipper MIST, capitaine Duncan, partira sous peu ... T. SHAILER Jr, rue Gravier No 53

POUR GALVESTON—La goelette DAN SIMMONS, fine voilière, capitaine Hall, partira ... Pour fret ou passage, s'adresser à T. SHAILER Jr, rue Gravier No 53. 29 juin—6

POUR MATAMOROS—Départ—Positivement le 1 juillet prochain—La goelette régulière MISCHIEF, fine voilière et de première classe, capitaine Oliphant, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Elle a d'excellents emménagements. Pour passage seulement, s'adresser à S. FERNANDEZ & Co, rue Vieille Levée No 125. 29 juin

POUR VERA CRUZ—La goelette fine voilière CONSTANCE, capitaine Parson, partira pour le susdit port immédiatement. Pour fret ou passage s'adresser à F. J. DA SILVA & Co, rue Carondelet. 3 juin

Propriétés foncières et loyers de maisons.

JUSTE FONTAINE, Courtier et Agent, Passage de la Bourse No 30,

Entre les rues Douane et Bienville—No 2, au premier.

S'OCCUPE de l'achat et de la vente de propriétés foncières, du louage des maisons, de la perception des loyers, du paiement des taxes de non résidents, de l'arpentage des terres, en ville et à la campagne, et du placement d'argent. Il s'occupe également de dresser des cartes, des plans, &c. Les titres des propriétés vendues ou achetées sont garantis. 2 juin—1m

A VENDRE—Une maison en briques, coin des rues Bassin et Bienville. Elle est louée pour cinq ou dix ans à 75 piastres par mois.

A VENDRE—Deux maisons contiguës Nos 97, 99 et 100, rue St Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.

A VENDRE—Six maisons situées dans le Troisième District. Bonnes résidences pour de petites familles.

A VENDRE—Un intérêt dans 1500 arpents de superbe récolte naissante en coton et maïs, dans le voisinage de la ville.

Les personnes qui auraient des maisons à vendre ou à louer sont priées d'en laisser une description à ce bureau. On s'occupera promptement de les vendre ou de les louer. 29 juin—3

Leçons de chant.

MADAME CHARLES BOUBOUSQUIE, étant de retour à la Nouvelle-Orléans, annonce à ses anciennes élèves et aux familles qu'elle a repris ses leçons de chant. Son adresse est rue Dumaine No 96. 30 mai

Aux Facteurs de coton.

LA Presse à vapeur de la Levée ayant repris ses opérations, le soussigné sollicite respectueusement l'appui de ses anciens amis et du public. L'emmagasinage et le pressage seront sur le même pied que par le passé et il ne sera rien négligé pour satisfaire la clientèle. M. Joseph Collins est chargé des cours, et les ordres laissés au No 48 de la rue Carondelet seront remplis.

Pour la Presse à coton de la Levée. J. V. CHAFFRY, secrétaire. 27 juin—1m

Externat pour jeunes gens

Dirigé par MM. E. G. Durel & L. Millière.

OUVERTURE des classes—Lundi, trois juillet, Parcelle de la rue St Claude et et de la rue des Ursulines, ancienne Institution Karnan.

Les cours comprennent l'Anglais, le Français, la Géographie, l'Histoire, les Mathématiques et la tenue des livres—Prix variant de $4 à $6 par mois.

Préparation aux différents collèges—Répétitions de Latin, de Grec, d'Histoire et de Mathématiques. 1 juin—4

Vacherie à vendre à l'amiable.

A vendre une vacherie située rue Hancock, coin Bons Enfants. Elle contient 17 vaches laitières, un cheval et une cabriolette charrette à lait et à provisions, avec tous les ustensiles nécessaires à l'établissement, ainsi que la clientèle.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, coin Hancock et Bons Enfants, Troisième District, près des Casernes. 28 juin—6

Emprunt 7-30

DES ETATS UNIS

TROISIEME SERIE

$230,000,000.

Avec l'autorisation du Secrétaire du Trésor, le soussigné, agent général pour la vente des sécurités des Etats Unis, offre au public la troisième série des billets du Trésor, portant sept et trois dixièmes pour cent d'intérêt par an et connus sous le nom de

Emprunt 7-30.

Ces billets sont émis à la date du 15 juillet 1865, doivent être payés à trois ans de cette date en monnaie courante ou peuvent être convertis, au gré du porteur en

Bons 5-20 des Etats Unis Portant six pour cent d'intérêt en or

Ces bons sont maintenant à prime et, comme tous les bons du Gouvernement, sont exempts de taxes d'ETAT, de COMTÉS et de MUNICIPALITÉS—CE QUI AJOUTE DE UN A TROIS POUR CENT PAR AN A LEUR VALEUR, suivant l'impôt prélevé sur d'autres propriétés. L'intérêt se paie semi annuellement en coupons attachés à chaque billet, coupons que on peut détacher du billet et vendre à un banquier ou à une banque quelconque.

L'intérêt à 7 30 pour cent s'élève à

Un cent par jour sur un billet de	$50
Deux cents par jour sur un billet de	100
Dix cents par jour sur un billet de	500
Vingt cents par jour sur un billet de	1000
Une piastre par jour sur un billet de	5000

Les billets de toutes les dénominations indiquées sont fournis sans délai sur la réception de la souscription.

Les billets de cette troisième série sont de la même forme et ont les mêmes privilèges que les sept trente déjà vendus, excepté que le gouvernement se réserve le droit de payer l'intérêt en or à 6 pour cent au lieu de 7 3/10 en monnaie courante. Les souscripteurs déduiront, en souscrivant, l'intérêt en monnaie courante jusqu'au 15 juillet.

La livraison des billets de cette troisième série de sept trente commencera à partir du 1er juin, elle se fera promptement et continuellement après cette date.

Le léger changement apporté aux conditions de cette troisième série ne se rapporte qu'à l'intérêt. Le paiement en or, s'il est fait, équivaudra à l'intérêt en monnaie courante du taux le plus élevé.

Le retour aux paiements en espèces (et c'est alors seulement que le gouvernement se prévaudra de l'option d'acquitter l'intérêt en or) réduirait et égaliserait tellement les prix que les achats faits avec six pour cent en or équivaudraient à ceux qui auraient été faits avec sept et trois-dixièmes pour cent en monnaie courante. C'est

Le seul emprunt sur le marché

Offert en ce moment par le gouvernement et ses grands avantages en font

Le grand prêt du peuple

Il y a maintenant sur le marché moins de $230,000,000 de l'emprunt qu'a autorisé la banque. Au taux actuel des souscriptions, ce montant sera pris dans le soixante jours; les billets alors seront sans doute à prime, ainsi qu'il en a toujours été à la clôture des souscriptions à d'autres emprunts.

Afin que les citoyens de chaque ville et de chaque section du pays aient la facilité de souscrire à l'emprunt, les Banques Nationales, les BANQUES D'ETAT et les banquiers de toutes les parties du pays ont décidé qu'ils recevraient les souscriptions au pair. Les souscripteurs choisiront eux-mêmes les agents qui ont leur confiance et qui seront seuls responsables de la livraison des billets qu'on leur demande.

JAY COOKE,

Agent pour la souscription

No 114, South Third street, Philadelphie

16 mai—1 m

TAXE DIRECTE DES ETATS-UNIS

Commission de la taxe directe des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane.

Bureau, rue de la Commune, No 1, Nouvelle-Orléans, 17 juin 1865.

LE TABLEAU DES TAXES de la rive droite du fleuve Mississippi est achevé. Les taxes prélevées sur la dite rive, en vertu d'une loi du Congrès, acquise le ... Acte pour la perception de taxes directes dans les districts insurgés et pour d'autres fins, a été approuvé le 7 juin 1862—devront être payées au bureau No 1 de la rue Commune, Nouvelle-Orléans, dans les soixante jours qui suivront le VINGT JUIN 1865.

Tous les terrains ou morceaux de terre situés dans les limites du dit District et sur lesquels les taxes n'auraient pas été payées dans les dits soixante jours, seront forfaits au profit des Etats-Unis. M. H. Vanderlinden est autorisé à recevoir les taxes pendant trente jours, à partir de cette date, au bureau du percepteur de taxes de la paroisse, à Alger. On pourra ensuite payer les dites taxes à ce bureau.

E. M. RANDALL, GEO W. AMES, M. F. BONZANO,

Commissaires de la taxe directe des Etats Unis pour la Louisiane.

Pour copie conforme, K. S. DERICKSON. 17 juin

Septième, Huitième et Neuvième Ward.

TAXE DIRECTE DES ETATS.UNIS

Commission de la taxe directe des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane.

Bureau, rue de la Commune, No 180, Nlle Orléans, 5 juin 1865.

LE TABLEAU DES TAXES du Septième, du Huitième et du Neuvième District représentatifs de la Paroisse d'Orléans est achevé. Les taxes prélevées dans les dits wards en vertu d'une loi du Congrès, laquelle est intitulée: "Acte pour la perception de taxes directes dans les districts insurgés et pour d'autres fins," et a été approuvée le 7 juin 1862—devront être payées au bureau, No 180 de la rue Commune, Nlle Orléans, dans les soixante jours qui suivront le SIX JUIN 1865.

Tous les terrains ou morceaux de terre situés dans les limites des dits Districts ou Wards et sur lesquels les taxes n'auront pas été payées dans les dits soixante jours, seront forfaits au profit des Etats Unis.

Les personnes qui viendront payer les taxes sont priées de donner le numéro ou la description de leurs terrains ou de leurs titres, parce qu'elles seraient très bien d'apporter leurs ... à la constitue le TROISIEME DISTRICT MUNICIPAL.

Les billets du Trésor sont les seuls reçus en paiement des Taxes.

E. M. RANDALL, GEO. W. AMES, M. F. BONZANO.

Commissaire de la taxe directe des Etats Unis pour la Louisiane.

Pour copie conforme, K. S. DERICKSON. 4 juin

AVIS AUX VOTANTS.

Bureau du Register, salle No 6 de l'Hotel de Ville.

Nlle-Orléans, 12 juin 1865.

... résidences des électeurs de la ville de la Nlle-Orléans, annonce à ses concitoyens que conformément à la Proclamation de J. Madison Wells, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane—laquelle est datée du 3 mai 1865, l'ancien enregistrement est cancellé à partir de la susdite date. De plus, conformément à la dite Proclamation, il commencera un nouvel enregistrement à partir de cette date, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi heures fixées par la loi.

Désirant énormément faciliter la mise à exécution de l'enregistrement, il invite respectueusement ses concitoyens à se conformer sans délai à la loi. S'ils négligent de le faire, ils seront nécessairement privés de leurs droits de suffrage.

Il est tenu d'exiger de chaque votant légal les renseignements suivants:

1—Le nom et la résidence de l'électeur.

2—Depuis combien de temps il demeure dans l'Etat, dans la Paroisse et dans le District.

3—S'il est né sur le sol ou s'il est naturalisé.

4—Comment, quand et où il a été naturalisé. La loi exige impérativement la production du certificat de naturalisation ou, si le certificat est perdu, un certificat du greffier de la Cour par laquelle la naturalisation a été accordée.

5—La signature de l'électeur au regard de l'enregistrement de son nom.

6—Qualités requises des électeurs. Extrait de la Constitution de 1864.

"Art. 14—Tout blanc qui a atteint l'âge de vingt un ans, a demeuré dans l'Etat pendant les douze mois qui ont précédé l'élection et les trois derniers mois dans la paroisse où il offre de voter et qui sera citoyen des Etats Unis, aura le droit de voter."

Chaque électeur devra en outre produire le certificat du serment d'amnistie prescrit dans la proclamation du Président, du 8 décembre 1863, ou dans celle du 29 mai 1865 et aura été signée par lui devant une autorité compétente.

Voici une copie du serment prescrit dans la proclamation du Président, du 29 mai 1865, laquelle a remplacé la proclamation du 8 décembre 1863, à partir du jour où elle a été promulguée:

"Je jure ou affirme solennellement, en présence du Dieu Tout-Puissant, qu'à l'avenir je défendrai fidèlement la Constitution des Etats Unis et l'Union des Etats formée par cette Constitution; que j'obéirai fidèlement à toutes les lois et proclamations faites pendant la rébellion relativement à l'émancipation des esclaves. Que Dieu me soit en aide."

Le serment est impératif à partir du 29 mai 1865 et sera rigoureusement exigé.

Le Register appelle l'attention particulière de ses concitoyens sur tout ce qu'exige absolument la loi, afin qu'ils ne perdent pas de temps lorsqu'ils viendront se faire inscrire. Il espère qu'ils seront prêts, en se présentant, à fournir les informations et les documents requis comme conditions d'enregistrement, qu'ils verrouit ... à nécessité de venir se faire inscrire sans retard et évitera ainsi la confusion qui existe quand les électeurs se présentent en grand nombre, ... l'enregistrement est sur le point d'être clos, avant une élection.

C. W. STAUFFER, Préposé à l'Enregistrement.

Approuvé: J. MADISON WELLS, Gouverneur de la Louisiane. 13 juin

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement de printemps et d'été.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater de SAMEDI 1er avril 1865, les convois partiront comme suit:

—Départ des chars—

DE LA VILLE.			DU LAC.		
4 h. A. M.	char à cheval		5½ h. A. M.	char à vapeur	
6½	"	char à vapeur	7	"	"
7½	"	"	8½	"	"
9	"	"	9½	"	"
10½	"	"	11½	"	"
Midi	"	"	1 heure P. M.	"	"
2 heures P. M.	"	"	2½	"	"
3	"	"	3½	"	"
4	"	"	4½	"	"
5	"	"	5½	"	"
6	"	"	6½	"	"
7	"	"	7½	"	"
8	"	"	8½	"	"
"	"	"	10	"	à cheval

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, surintendant.

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de James Coll, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 21,168—En vertu d'un ordre de vente rendu le 8 de mai 1865, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi trente de juin 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Sept terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos HUIT, NEUF, DIX, ONZE, DOUZE, TREIZE & QUATORZE de l'îlet borné par l'Avenue Washington, les rues Musique, St Jean Baptiste et St. Avid, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, et devant voyer annexé à un acte de vente en date du 10 d'avril 18.. au rapport de A. Dreyfous, notaire public en cette ville.

Les dits terrains mesurent, mesure américaine, conformément au dit plan, à savoir: Le No Huit vingt six pieds sept pouces quatre lignes et deux tiers de face à la rue Musique, sur cent quarante deux pieds trois pouces de profondeur.

Les Nos Neuf, Dix, Onze et Douze chacun vingt-six pieds sept pouces et quatre ... lignes de face à la dite rue Musique sur une profondeur de cent pieds. Le No Treize ... et le No Quatorze ... [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une double maison de résidence basse en bois couverte en ardoises, presque neuve, bâtie sur la rue St Jean Baptiste, une cuisine, &c.

Les terrains sus-décrits appartiennent à la dite succession, au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de Joseph Barzoni, agent et procureur fondé de Louis Alfred Dehart, ... suivant acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du .. d'avril 18..

UN terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Dix Sept de l'îlet Cent Neuf.

Le dit terrain mesure vingt six pieds sept pouces et quatre lignes ... de face à la Promenade Washington, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné du côté de la rue St-Jean Baptiste par le terrain désigné par le No Seize, aujourd'hui ou ci-devant appartenant à Bridget Fenn.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une vieille maison basse en bois couverte en bardeaux, ayant deux chambres, bâtie sur l'Avenue Washington, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

CONDITIONS—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournira son billet ou obligation avec caution bonne et solvable, à la satisfaction de l'administratrice, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

13 juin—17, 21, 26, 30

François Lacroix vs James O Brien.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans No 1... En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le VENDREDI trente de juin 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro vingt ... dans l'îlet numéro soixante deux, borné par les rues d'Espagne, Mandeville, Urquhart et Girod d'après le plan No vingt cinq, déposé en l'étude de H. Pedesclaux, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, trente pieds de face à la rue d'Espagne sur cent dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de J. A. Larrala, par acte au rapport de Felix Percy, et devant notaire public, en cette ville, en date du ... de juillet ... 57.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des E. U.

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

James ... vs ... Askew

... Cour de District de la Nouvelle Orléans ... En vertu de deux writs de fieri facias ... par l'honorable ... Cour de District ... je procéderai le LUNDI ... dix de juillet 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Troisième District ... borné par les rues ... Robertson. Le dit terrain mesure vingt huit pieds six pouces de face à la rue Conti ... sur ... de profondeur, entre lignes parallèles ... avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le dit terrain est désigné par le No ... lot conformément au plan déposé en l'étude de Geo. ... notaire public en cette ville.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du demandeur, suivant acte au rapport du dit notaire Legendre, en date du 23 décembre 1856.

Saisie dans les affaires ci dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

29 juin—22 30 ...

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Juan Y. de Egaña No 16632.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné qu'une assemblée des créanciers de cette succession sera tenue devant Michael Gerson, notaire public, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, le lundi 24 juillet 1865, selon la loi, à l'effet de nommer un syndic pour administrer ladite succession et pour pourvoir à l'administration de cette succession, ... délibérer sur ... successions ... débiteurs insolvables.

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, Député greffier.

CONSERVEZ VOS DENTS!

J. A. CASABAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

196......RUE DU CANAL.......196

entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 juin—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

ONZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à ses chartes, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirant le 31 mai 1865, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie	$535,106 99
Sur les risques des rivières	37,37 .. 69
Sur les risques des mers	14,..7 71
Total	
En moins—Primes non expirées le 31 mai 1865	$ 65,715
Primes remboursées	21,893
	155,306 00
Montant net des primes du 31 mai 1865	$582,... 00
Pertes payées pendant l'année.	
Sur les risques d'incendie	$71,869 ..
Sur les risques des mers	114,476 26
Sur les risques des rivières	16,1.. 17
	$204,210 ..
Taxes	40,053 24
Réassurances et Profit et Pertes	75,2.. 21
Remboursé, 10 pour cent	28,... 61
Dépenses, intérêts en moins	23,5.. .7
	$571,882 30
Bénéfice net	$156,168 11

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$35,864 33
Propriétés foncières	63,948 00
Bons de la ville	99,378 05
Actions de la Compagnie du Gaz	5,000 00
Billets garantis par hypothèque	321,684 50
Billets garantis par nantissements	79,272 00
Actions de Banques	18,513 97
Effets à recevoir	146,704 62
Primes en voie de perception	140,976 00
Scrips de compagnies mutuelles	55,098 00
Bons de l'Etat	8,126 00
	1,500 00
	$1,126,671 91
En moins	
Intérêts dus et non réclamés	$33,723 00
Intérêts payables en juillet 1865	56,299 02
	94,082 52
Actif net	$1,032,... 39

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ss.

Qu'on se souvienne que le huit juin 1865, par devant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la dite paroisse, se sont présentés Charles Sagory, président, et Paul Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

Signé CHARLES SAGORY, Président.

Signé P. FOURCHY, Secrétaire.

Assermentés et signé devant moi, ce 8 juin 1865.

Signé ED. MEUNIER, Juge de Paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 8 juin 1865, il a été résolu de déclarer un dividende, en scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année pour laquelle des certificats de scrip seront émis le 1er août prochain. Il a aussi été résolu de payer, le second lundi de juillet prochain, six pour cent d'intérêt en billets courants, sur tous les scrips émis par la Compagnie.

DIRECTEURS.

F. Maspero, Ed Dupassant, M. Puig, David McCoard, J. Viosca Jr, J. M. Hall, S. J. Reif, J. F. Generes, Cha. Sagory, Pierre Fonta, J. J. Fernandez.

9 juin

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—Juin 1865.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A
Alis, Victor; Aynaud, Etienne et Charles
B
Blousson Jean, corroyeur; Baumbauer, boulanger; Bulssière, Romain; Bourda, Basile; Broquet, Louis François
C
Cases, Philippe; Cessou, Pierre; Chainon, Auguste; Clarac, Michel; Castel, Léopold
D
Darré, Clément; Dupau, Emile et Jules; Dufault, née Beaucousin; Duncan-Kennedy; Deslin, Edouard
F
Figard, Jean Pierre; Fleury Mme, née Marguerite Jacques
G
Gaubery ou Gauberyhenry, imprimeur-compositeur; Giraud, Amédée Eléonore; Grivaud, Dominique; Grouchy, Alexandre; Girod, François; Garbe, E Auguste
Guerrin fils, François
J
Jeangirard François-Ferd, Jautsen, Jean (jeux)
L
Lucas, Jean Baptiste, ingénieur; LouqueNorbert, Mme (tailleur); Lasselere ou Zasselere, Eva; Louveau, Emile (Mme); Lambert J. E. serrurier; Lacase, Théodore
M
Magny Mme Vve, née Françoise Alide Lagraile; Monlezun Joseph, boucher; Mesler, Léopold Constant; Maugue, Antoine Mile
P
Pliquet, Joseph Xavier; Peyrie, Auguste; Paris, Antoine; Prieto, Alexandre; Petitjean, Nicolas
R
Reiss, Jacques; Rondeau Louis, de la Chenière Caminada
S
Sarabeyrons, Paul; Schaeff, François; Sabatié, Joseph sellier; Sebonlard, les époux; Seel, Jacques

Perdu ou égaré

LE certificat No 8.. pour 12 actions de la Banque d'Amérique, en date du 1er novembre 1861 en faveur de Jos Scherer. Le public est prévenu de ne pas les acheter, attendu qu'il a été fait ... à ce déplacé. JOS SCHERER, No 75, rue ...